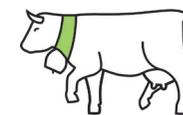


# RAPPORT ANNUEL 2024/2025

(AVRIL 2024 – MARS 2025)



ASSOCIATION DES  
PETITS PAYSANS

## PROJETS

### Politique agricole et alimentaire

Depuis les manifestations paysannes qui ont aussi touché la Suisse début 2024, c'est clair : il est temps de passer de la politique agricole actuelle des « petits pansements » à une politique agricole et alimentaire globale, écologique et sociale. La **réforme agricole 2030** sur laquelle travaille l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) depuis plus d'un an, est une opportunité de traiter de manière systématique les problèmes urgents. Pour la première fois, l'ensemble de la filière alimentaire devrait être pris en compte. L'Association des petits paysans a pris position dans le réseau des organisations de l'Alliance agraire et met en avant en particulier des aspects sociaux qui sont indispensables pour une agriculture et un secteur agroalimentaire durables. L'un des éléments centraux de ces aspects sociaux est l'**accès à la terre** régi par la **loi sur le droit foncier rural (LDFR)**. La révision partielle de cette loi, à l'élaboration de laquelle nous avons contribué en tant que membre du groupe d'accompagnement de l'OFAG, a été soumise à consultation à la fin de l'année 2024. Dans notre prise de position, nous avons salué la plu-



Sur le point de déposer la plainte climatique.

part des adaptations prévues, mais demandé quelques améliorations. Parmi les importantes avancées envisagées figurent des adaptations pour faciliter les remises de fermes extra-familiales (p. ex. augmentation de la charge maximale pour une hypothèque), un renforcement de la position des conjoint-es et la clarification et une harmonisation des règles d'acquisition d'une ferme

par une SA ou une Sàrl. Cette dernière permet à de nouvelles formes collectives d'agriculture, p. ex. des initiatives d'agriculture solidaire, d'accéder à la terre. L'Association des petits paysans s'engage toujours en faveur d'une agriculture suisse plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. L'année dernière a été décevante à cet égard. Avant même que l'Initiative biodiversité ne soit clairement rejetée dans les urnes (nous avons soutenu l'initiative populaire et nous nous sommes aussi engagés en faveur d'une contre-proposition), le Parlement a définitivement supprimé l'obligation des 3,5 % de **surfaces de promotion de la biodiversité (SPB)** sur les terres assolées. Les 3,5 % de SPB faisaient partie du plan de mesures pour une eau propre que le lobby de l'agro-industrie avait présenté en 2021 comme compromis pour empêcher un oui aux initiatives sur l'eau potable et sur les pesticides. Il ne reste malheureusement plus rien de ces promesses. Sous l'influence de ce même lobby, il est aussi à craindre des retours en arrière concernant l'autorisation des pesticides. En revanche, le vote sur la protection du climat et des terres cultivables a été favorable en 2024. En juin, la **loi pour l'électricité**, pour laquelle nous avons recom-



ASSOCIATION DES  
PETITS PAYSANS



**En 2024, deux exploitations ont été affermées au travers de notre Point de contact pour remise de ferme extra-familiale et deux autres vendues.**

mandé le oui, a été adoptée. La nouvelle loi apporte une valeur ajoutée supplémentaire aux exploitations agricoles et leur permet de participer activement et positivement à la construction d'un avenir énergétique durable en Suisse. En novembre 2024, les citoyens et citoyennes ont rejeté l'**extension des autoroutes** qui aurait sacrifié de précieuses terres agricoles. Pour nous, la protection des terres cultivables est une priorité et nous avons donc recommandé de voter contre l'extension des autoroutes.

### Point de contact remise de fermes

En raison de l'augmentation du nombre de personnes qui cherchent ou veulent remettre une ferme, l'Association des petits paysans a comme prévu fait évoluer le Point de contact pour remise de ferme extra-fami-

liale en une plateforme de fermes numérique en 2024. La plateforme de fermes a été intégrée dans un nouveau site web trilingue avec des rubriques supplémentaires : des informations, des annonces gratuites, des événements et des conseils. Parallèlement, nous avons élargi la base d'action du Point de contact en obtenant le soutien moral et/ou financier de 20 organisations partenaires. De plus, le Point de contact a intensifié sa collaboration avec les conseillères et conseillers en leur offrant une visibilité sur le site web.

La plateforme a rencontré un large écho dans les médias. Par ailleurs, plusieurs revues agricoles ont consacré un numéro au thème de la remise de fermes. Nous avons présenté le Point de contact lors de quatre occasions en Suisse alémanique et en Suisse romande, et nous avons participé à trois cours.

Depuis le lancement de la nouvelle plateforme en mars 2024, 221 personnes à la recherche d'une ferme et 79 cédants et cédantes ont publié une annonce. La plateforme de fermes a 707 abonnés (état en février 2025). Entre mars 2024 et février 2025, deux exploitations ont pu être affermées (cantons de Berne et de Zurich) et deux autres vendues (cantons des Grisons et de Neuchâtel). Cinq exploitations sont actuellement en négociation avec de potentiels repreneur-ses trouvés via la plateforme. Depuis le début de l'activité de transmission du Point de contact, 18 affermagés et 15 ventes ont été réalisés.

### Réseau de fermes

Nous avons lancé en 2024 un réseau de fermes de petit-es paysan-nés. Le but est d'accroître la visibilité de ces exploitations qui pratiquent une agriculture diversifiée, écologique et sociale, et de devenir à long terme une plateforme d'inspiration et de mise en réseau.



**Sur le site [www.petitspaysans.ch/reseau-de-fermes](http://www.petitspaysans.ch/reseau-de-fermes) sont déjà présentes 70 exploitations.**



Nous voulons ainsi favoriser les échanges entre paysan·nes d'une part et entre paysan·nes et consommateur·trices d'autre part. Tous les membres de l'association peuvent s'inscrire. On trouve ces fermes sur [www.petitspaysans.ch/reseau-de-fermes](http://www.petitspaysans.ch/reseau-de-fermes). Actuellement, environ 70 fermes font partie du réseau avec des portraits en ligne. Nous nous réjouissons que ces dernières nous soutiennent désormais aussi dans la communication en distribuant à leur clientèle nos sacs en tissu #chaquefermecompte, nos flyers et notre magazine. Une grande majorité de ces fermes souhaitent partager leurs connaissances. En mars et avril 2025, les premières rencontres du réseau de fermes de petit·es paysan·nes se sont déroulées.

### Regio Challenge

Du 16 au 22 septembre s'est déroulée la semaine d'action Regio Challenge pour la sixième fois consécutive. Pendant sept jours, d'innombrables personnes



Le Regio Challenge a eu lieu pour la sixième fois en 2024. La devise : manger et boire ce qui a été produit au détour du chemin.

de toute la Suisse ont mangé et bu ce qui avait été produit à distance d'un tour à vélo soit environ 30 km. Plus important qu'une discipline stricte pendant sept jours, il est question du plaisir de découvrir des produits durables des alentours, de l'échange avec les personnes qui les produisent et de l'expérimentation de nouvelles recettes. Le Réseau des parcs suisses était pour la deuxième fois partenaire du Regio Challenge et a organisé ses propres événements et actions de sensibilisation. L'Association des petits paysans a également participé à plusieurs événements passionnants sur l'alimentation durable et a appelé les restaurants à cuisiner selon les règles du Regio Challenge.

### Génie génétique en agriculture

L'initiative populaire « Pour des aliments sans organismes génétiquement modifiés (Initiative pour la protection des aliments) » a été lancée en 2024. La récolte de signatures a commencé en septembre. Nous sou-



Lancée en 2024, l'initiative pour la protection des aliments exige des règles strictes pour tous les OGM et la liberté de choix.

tenons cette initiative car nous demandons depuis toujours une régulation stricte de tous les OGM pour protéger l'agriculture et l'environnement des risques du génie génétique. Cette initiative permettra de définir et garantir des règles de coexistence et de responsabilité, et ainsi d'assurer la transparence et la liberté de choix pour les paysan·nes dans la production et pour les consommateur·trices dans leur panier d'achat.

### Climat

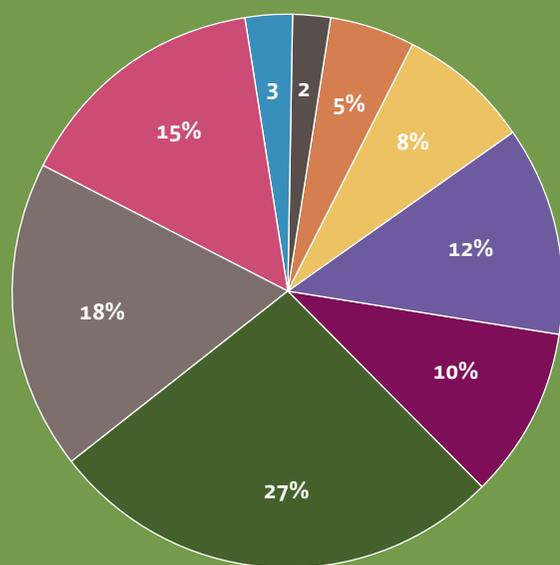
En mars 2024, l'Association des petits paysans a déposé une plainte climatique avec des paysan·nes et d'autres organisations paysannes. Elle reproche à la Confédération d'être trop passive en matière de protection du climat et de mettre ainsi en péril les moyens de subsistance de l'agriculture. Le DETEC a rejeté ces accusations, poussant les Avocat.es pour le climat à déposer un recours devant le Tribunal administratif fédéral. L'an passé, nous avons également travaillé au sein du groupe de travail de l'Alliance Climatique pour développer le « Prix Climat », qui sera décerné à des exploitations et des projets pionniers à l'automne 2025. L'Association des petits paysans a co-initié ce prix pour une agriculture respectueuse du climat en 2022 et fait partie de l'équipe du projet.

### Agroécologie

En 2024, l'Association des petits paysans a travaillé avec *agroecology works!* en particulier sur le projet pilote de coaching d'exploitations. Lors de séances de coaching, des pionniers et pionnières de l'agroécologie transmettent leurs connaissances aux exploitations intéressées de manière pratique et pragmatique. Le concept a été testé pour la première fois avec deux fermes durant l'hiver 2024/25. Il sera développé cette année pour permettre à long terme de créer des synergies intéressantes avec le réseau de fermes de petit·es paysan·nes.



## Couverture médiatique 2024



- Politique climatique et environnementale (biodiversité, responsabilité environnementale, autoroutes, plainte climatique)
- Manifestations paysannes
- Remise de fermes
- Politique agricole (plafonnement des paiements directs, génie génétique, LDFR)
- Divers sujets agricoles (AVS)
- Critique de l'agro-industrie (lobby des entreprises / USP / commerce de détail)
- Ass. petits paysans VMKB / comité
- Semaines d'action (alternatives aux pesticides et Regio Challenge)
- Autres mentions

## RELATIONS PUBLIQUES

En 2024, l'Association des petits paysans a été plus présente dans les médias que l'année précédente. Nous avons été mentionnés 529 fois dans les médias (+ 17 % par rapport à l'année précédente). Le thème de la protection de l'environnement et du climat a de nouveau dominé les débats car nous avons pris position sur différentes votations (biodiversité, responsabilité environnementale, extension des autoroutes) et déposé la plainte climatique. Les médias ont aussi couvert les remises de fermes extra-familiales et les protestations paysannes.

L'Association des petits paysans a envoyé cinq communiqués de presse. Le site web [www.kleinbauern.ch](http://www.kleinbauern.ch) ou [www.petitspaysans.ch](http://www.petitspaysans.ch) a reçu en moyenne 2450 visites par mois, dans le même ordre de grandeur que l'année précédente. Au mois de février 2024, l'Association des petits paysans était suivie par 3758 personnes sur sa page Facebook (même niveau que l'année précédente), 1571 personnes sur Instagram (+16 % par rapport à l'année précédente) et sur X (anciennement Twitter) 639 personnes (même niveau que l'année précédente). Nous avons ainsi pu continuer à développer notre visibilité sur les réseaux sociaux, avec toutefois un ralentissement de ce développement. Depuis début 2025, l'Association des petits paysans est également active sur Bluesky et LinkedIn. Le nombre de personnes recevant notre newsletter en allemand et en français a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent avec 3851 abonnements (+3 %). Notre magazine *Agricoltura* est envoyé à environ 16 000 ménages quatre fois par an. Les numéros l'an passé ont principalement porté sur les petits paysans du Nord global (focus sur les USA, les Pays-Bas et la Norvège), un éclairage sur les produits (prix équitables pour les producteur-trices, marges, vérité des

coûts, transparence), la biodiversité et son importance pour l'agriculture, et la perte de terres cultivables et la dégradation des sols.

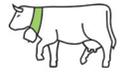
L'Association des petits paysans était présente avec un stand à la journée portes ouvertes de Zollinger Bio et à la Foire BioAgri de Moudon. Notre présence à cette manifestation se déroulant sur deux journées a permis de faire connaître la nouvelle plateforme de fermes numérique.

## Membres actifs

En 2024, les membres actifs de l'Association des petits paysans ont été contactés à deux reprises pour les informer des projets en cours et des possibilités d'engagement. Deux rencontres de réseautage ont eu lieu : l'une en avril en Suisse alémanique avant notre Assemblée générale à Zoug et l'autre en automne en Suisse romande. La liste des membres actifs comptait 368 personnes de Suisse alémanique et 62 de Suisse romande (état fin février 2025). L'Association des petits paysans compte environ 5000 membres et 4000 donatrices et donateurs occasionnels.

## PRÉSIDENTE, COMITÉ ET SECRÉTARIAT

Le comité de l'Association des petits paysans s'est réuni à trois reprises et lors de quatre groupes de travail en 2024. De plus, des réunions se sont régulièrement déroulées entre la présidente et le secrétariat. Lors de dernière Assemblée générale au public nombreux à la ferme Biohof Zug, Lionne Spycher a pris ses nouvelles fonctions de vice-présidente. L'agricultrice du Haut-Valais est membre du comité depuis 2020. Elle succède à Jean-Marie Minka II, qui a marqué depuis 2013 l'Association des petits paysans de



**Vice-présidente Lionne Spycher et président Kilian Baumann**



**L'Assemblée annuelle de 2024 s'est déroulée à la ferme Biohof Zug avec un public nombreux.**

son élan enthousiasme et qui reste par bonheur au sein du comité après avoir quitté son poste de vice-président.

Le secrétariat a connu plusieurs changements de personnel en 2024, marquant l'année d'activité associative. Après plus de 13 ans en tant que (co-)directrice, Barbara Küttel a quitté l'Association des petits paysans fin septembre pour relever un nouveau défi professionnel. Barbara Küttel a influencé et développé l'association avec passion, notamment avec une évolution positive des ressources financières et la possibilité d'augmenter à plusieurs reprises le personnel du secrétariat. À l'automne 2024, Patricia Mariani, co-directrice depuis 5 ans, a repris seule la direction du secrétariat.

L'équipe du secrétariat de l'Association des petits paysans a également dit au revoir à Anina Frei (stagiaire), Anna Blaser (gestion des membres), Stephan Tschirren (politique agricole et projets), Bettina Stampfli (ancienne stagiaire puis collaboratrice temporaire au Point de contact remise de ferme extra-familiale) et Mirjam Bühler (cheffe de projet Point de contact remise de ferme extra-familiale). L'équipe et le comité les remercient tous pour leur précieux travail !

Nous avons accueilli de nouvelles personnes dans l'équipe : Franziska Kohler (administration), Sophie Hodel et Delphine Piccot (co-responsables du Point de contact remise de ferme extra-familiale), Carole Gauch (responsable politique agricole et directrice suppléante) et Alina Schönmann (communication). Après une année plutôt agitée sur le plan du personnel, nous sommes heureux que les postes vacants aient pu à nouveau être pourvus avec succès et que l'Association des petits paysans soit à nouveau parée pour l'avenir. La présidence, le comité et le secrétariat remercient chaleureusement tous les membres, donatrices et donateurs pour leur soutien précieux. Notre reconnais-



**L'équipe du secrétariat en mars 2025**

**De g. à d. et de haut en bas : Annemarie Raemy, Alina Schönmann, Anne Berger, Sophie Hodel, Carole Gauch, Delphine Piccot, Patricia Mariani (absente : Franziska Kohler).**

sance va également aux fondations, sponsors et organisations partenaires qui ont soutenu notre travail avec des contributions.

Mars 2025  
Présidence, direction ainsi que comité et secrétariat  
de l'Association des petits paysans VKMB